



PRESENTATION DU PORTAIL DE DECLARATION EN LIGNE DE LA TAXE DE SEJOUR

MARS 2019

PREAMBULE SUR LA TAXE DE SEJOUR :

- régie par l'Agglomération Pays d'Issoire
- au réel
- instaurée sur l'année civile
- à reverser par trimestre
- tarifs différents selon :
 - ✓ type de l'hébergement
 - ✓ et classement de l'hébergement

PREAMBULE SUR LA TAXE DE SEJOUR :

Sont exonérés de taxe de séjour :

- les personnes mineures (moins de 18 ans)
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans une des communes de l'Agglo Pays d'Issoire
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 3€ par jour.



CHANGEMENTS :

- Taxe de séjour s'appuie sur le classement en étoile et non sur les labels
- Le classement est différent du label, plus d'équivalence possible
 - une location peut-être labellisée 4 clés et classée 3*
 - un gîte de groupe peut-être labellisé 2 épis mais non-classé
- Chambres d'hôtes, gîtes de séjour/étape ne peuvent pas être classés (le classement en étoile n'existe pas pour ces types d'hébergements)

TYPE D'HEBERGEMENT	TARIF PAR NUITEE ET PAR PERSONNE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ AIRE NATURELLE DE CAMPING ▪ TERRAIN DE CAMPING NON CLASSE ▪ TERRAIN DE CAMPING ET TERRAIN DE CARAVANAGE CLASSE 1* OU 2* ET TOUT AUTRE TERRAIN D'HEBERGEMENT DE PLEIN AIR DE CARACTERISTIQUES EQUIVALENTES 	0,20 €
<p>TERRAIN DE CAMPING ET TERRAIN DE CARAVANAGE CLASSE CAMPING 3* OU 4* OU 5* ET TOUT AUTRE TERRAIN D'HEBERGEMENT DE PLEIN AIR AUX CARACTERISTIQUES EQUIVALENTES</p>	0,50 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHAMBRE D'HOTES ▪ PALACE ▪ HOTEL DE TOURISME CLASSE 1*, 2*, 3*, 4* OU 5* ▪ VILLAGE VACANCES CLASSE 1*, 2*, 3*, 4* OU 5* ▪ RESIDENCE DE TOURISME CLASSE 1*, 2*, 3*, 4* OU 5* ▪ MEUBLE DE TOURISME CLASSE 1*, 2*, 3*, 4* OU 5* ▪ EMBLEMES DANS DES AIRES DE CAMPING-CARS ET DES PARCS DE STATIONNEMENT TOURISTIQUES PAR TRANCHE DE 24 HEURES 	0,70 €
<p>TOUT HEBERGEMENT NON CLASSE OU EN ATTENTE DE CLASSEMENT, A L'EXCEPTION DES HEBERGEMENTS DE PLEIN AIR</p> <p>S'applique sur le tarif HT, le montant est plafonné à 0.70€ par nuitée</p>	3%



CHANGEMENTS :

Pour hébergements :

- en attente de classement
- ou non-classés démarche volontaire des propriétaires ou hébergements pour lesquels il n'existe pas de classement en étoile
- sauf pour hébergements de plein air camping/aire naturelle

un pourcentage est instauré (loi nationale) :

3% du prix de la nuitée par personne,
taxe plafonnée à 0,70€ par personne et par nuit



3% :

Pas d'inquiétude :
calculatrice en ligne
sur la plateforme !

Exemple 1 :

J'ai une maison en location de vacances non classée que je loue 300€HT la semaine, j'accueille une famille de 5 personnes dont 2 mineurs.

Je calcule le prix de la nuitée par personne, à cette étape il faut compter toutes les personnes, mineurs compris :

$$300€ : 7 \text{ nuitées} : 5 \text{ personnes} = 8.57€$$

Je calcule le prix de la taxe de séjour :

$$8.57€ \times 3\% = 0.257€$$

Je calcule le prix de la taxe de séjour à collecter :

$$0.257€ \times 7 \text{ nuitées} \times 3 \text{ personnes assujetties} = 5.40€$$



3% :

Pas d'inquiétude :
calculatrice en ligne
sur la plateforme !

Exemple 2 :

J'ai une maison en location de vacances non classée que je loue 500€HT pour un court séjour de 3 nuitées, j'accueille un groupe de 5 personnes dont 1 mineur.

Je calcule le prix de la nuitée par personne, à cette étape il faut compter toutes les personnes, mineurs compris :

$$500€ : 3 \text{ nuitées} : 5 \text{ personnes} = 33.33€$$

Je calcule le prix de la taxe de séjour : $33.33€ \times 3\% = 1€$

Attention, le tarif calculé dépasse le tarif plafond d'Agglo Pays d'Issoire donc j'applique le tarif plafond de 0.70€.

Je calcule le prix de la taxe de séjour à collecter :

$$0.70€ \times 3 \text{ nuitées} \times 4 \text{ personnes assujetties} = 8.40€$$



3% :

Pas d'inquiétude :
calculatrice en ligne
sur la plateforme !

Exemple 3 :

Je possède un hôtel non classée, la vends la chambre à 60€ à 2 adultes. Je calcule le prix de la nuitée par personne, à cette étape il faut compter toutes les personnes, mineurs compris :

$$60€ : 2 \text{ personnes} = 30€$$

Je calcule le prix de la taxe de séjour :

$$30€ \times 3\% = 0.90€$$

Attention, le tarif calculé dépasse le tarif plafond d'Agglo Pays d'Issoire donc j'applique le tarif plafond de 0.70€.

Je calcule le prix de la taxe de séjour à collecter :

$$0.70€ \times 1 \text{ nuitée} \times 2 \text{ personnes assujetties} = 1.40€$$

DECLARATION SUR LA PLATEFORME :

- Uniquement déclaration des taxes de séjours que vous encaissez (pas celles faites par des tiers : centrales de réservation ou plateformes en vente)
- En ligne www.taxe-sejour.capissoire.fr
- Espace sécurisé avec identifiant et mot de passe (envoyé par mail semaine prochaine)
- Déclaration possible une fois le trimestre fini (pas avant le 1^{er} avril pour le 1^{er} trimestre)
- Paiement en ligne sécurisé (compte Trésor Public)
- En cas de pépin lors de la déclaration, une maintenance hébergeur : 05 55 23 15 81 support@consonanceweb.com



BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

JE DECLARE EN LIGNE

Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs et permet d'effectuer les déclarations en ligne.

En cas de besoin, l'assistance technique est à votre écoute :

Tél : 05 55 23 15 81

mail : support@consonanceweb.com

RECHERCHE

OK

NOS COORDONNEES

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

7 ter Boulevard André Malraux

63504 ISSOIRE

Assistance technique : 05 55 23 15 81 /
support@consonanceweb.com

CALCULATRICE

simulateur taxe de séjour :
[accéder à la calculatrice](#)

DOCUMENTS

- Affiche tarifs taxe de séjour 2019
- Pourcentage taxe de séjour pour hébergement non classé à compter du 1/01/2019-délibération 2018-04-35
- Tarifs taxe de séjour 2018-délibération 2017-07-32
- Délai versement de 30 jours-délibération 2017-02-12



[JE DECLARE EN LIGNE](#)

Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs et permet d'effectuer les déclarations en ligne.

En cas de besoin, l'assistance technique est à votre écoute :

Tél : 05 55 23 15 81

mail : support@consonanceweb.com

RECHERCHE

NOS COORDONNEES

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

7 ter Boulevard André Malraux

63504 ISSOIRE

Assistance technique : 05 55 23 15 81 /
support@consonanceweb.com

CALCULATRICE

simulateur taxe de séjour :
[accéder à la calculatrice](#)

DOCUMENTS

- Affiche tarifs taxe de séjour 2019
- Pourcentage taxe de séjour pour hébergement non classé à compter du 1/01/2019-délibération 2018-04-35
- Tarifs taxe de séjour 2018-délibération 2017-07-32
- Délai versement de 30 jours-délibération 2017-02-12



Saisissez votre
mot de passe de
connexion

[Identifiant ou Mot de passe oublié ?](#)

AGGLO PAYS D'ISSOIRE
7 ter Boulevard André Malraux
63504 ISSOIRE

Assistante technique : 05 55 23 15 81

[Déconnexion](#)[Coordonnées](#)[Mes hébergements](#)[Déclarer](#)[Mes anciennes déclarations](#)[Mes états](#)

Raison sociale :

Chez fan

Nom :

Allirol

Prenom :

Françoise

Adresse :

le Bourg
63490 EGLISENEUVE DES LIARDS

Fixe :

04 73 96 84 73

Mail :

francoise.allirol@gmail.com

[Modifier mon mot de passe](#)

 Déconnexion

 Coordonnées

 Mes hébergements

 Déclarer

 Mes anciennes déclarations

 Mes états

Votre période d'ouverture est la période durant laquelle votre logement peut être loué.

Nom de l'hébergement	Adresse	Type	Nombre d'étoiles	Capacité maxi	Mail	Période d'ouverture
CHEZ FAN : CHEZ LA FELICIE	le Bourg 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS	Meublés et Gîtes	Non classé	5	francoise.allirol@gmail.com	▶ Consulter les périodes d'ouverture
CHEZ FAN : CHEZ LA MERE BOUTEILLE	le Bourg 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS	Meublés et Gîtes	Non classé	8	francoise.allirol@gmail.com	▶ Consulter les périodes d'ouverture
CHEZ FAN : LES RAMPEAUX	le Bourg 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS	Meublés et Gîtes	Non classé	6	francoise.allirol@gmail.com	▶ Consulter les périodes d'ouverture

 Coordonnées

 Mes hébergements

 Déclarer

 Mes anciennes déclarations

 Mes états

▶ [Accéder au simulateur](#)

Nom de l'hébergement	Adresse	Type	Nombre d'étoiles	Capacité maxi	Mail	Période de déclaration
CHEZ FAN : CHEZ LA FELICIE	le Bourg 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS	Meublés et Gîtes	Non classé	5	francoise.alliol@gmail.com	Choisissez une  Choisissez une période de déclaration 1er Trimestre 2019
CHEZ FAN : CHEZ LA MERE BOUTEILLE	le Bourg 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS	Meublés et Gîtes	Non classé	8	francoise.alliol@gmail.com	Choisissez une 
CHEZ FAN : LES RAMPEAUX	le Bourg 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS	Meublés et Gîtes	Non classé	6	francoise.alliol@gmail.com	Choisissez une 

Simulation de la taxe séjour 2019

1 CLIQUEZ LE TARIF OU LE POURCENTAGE ci-dessous

Catégories d'hébergements	Tarif
Palaces	--
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0.70 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0.70 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.70 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.70 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0.70 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20 €

Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air. Pourcentage entre 1 et 5%. Tarif plafonné à 0.70 €.

3.00 %

2 SAISISSEZ vos informations

Calcul du montant à percevoir

3.00 %
(taux appliqué)

Prix de la nuitée en € HT :	<input type="text" value="100"/>
Nombre de nuits :	<input type="text" value="60"/>
Nombre d'occupants : <small>Nombre total de personnes présentes dans le logement</small>	<input type="text" value="5"/>
Nombre d'assujettis :	<input type="text" value="3"/>

180 NUITÉES SOIT 108.00 €

Informations sur le calcul avec un pourcentage

Le calcul via le pourcentage s'effectue de cette manière :

1) Calcul du tarif de la taxe de séjour à partir du pourcentage
 tarif calculé = (prix de la nuitée HT / nombre d'occupants) x pourcentage
 tarif calculé = (100 / 5) x 3.00 % = 0.60

2) Comparaison du tarif calculé avec le plafond
 Si le tarif calculé (0.60) est supérieur au plafond (0.70) alors
 tarif calculé = plafond
 tarif calculé = 0.60

3) Application de l'ensemble des taxes additionnelles possibles (départementale, régionale)
 tarif calculé = tarif calculé + montant taxes additionnelles
 tarif calculé = 0.60 + 0.00 = 0.60
 - montant part départementale : tarif calculé x taxe additionnelle départementale (0%)
 - montant part départementale : 0.60 x 0% = 0.00

► [Accéder au simulateur](#)

Cette déclaration peut être modifiée.

CHEZ FAN : CHEZ LA FELICIE Non classé - **Taxe de séjour au pourcentage : 3.00%** | **Tarif le plus haut voté par la commune : 0.70 €**, plafond à 0.70 € | soit un tarif plafonné à **0.70 €**

Déclaration 1ER TRIMESTRE 2019

Nombre de nuitées assujetties Nombre total de nuitées louées à des personnes assujetties	<input type="text" value="180"/>
Nombre de nuitées exonérées Nombre total de nuitées louées à des personnes exonérées	<input type="text" value="120"/>
Nombre d'occupants Nombre total de personnes logées	<input type="text" value="60"/>
Nombre d'assujettis Nombre total de personnes assujetties (non exonérées ⓘ)	<input type="text" value="36"/>
Taxe de séjour collectée sur la période	<input type="text" value="108"/> €
Justificatif Votre registre du logeur	Titre: Justificatif_logeur_ <input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.

€ [Modifier la déclaration](#)

[Retour](#)

Pas de données sur la période précédente

HEBERGEMENTS NON CLASSÉS : la taxe de séjour est collectée sur la base d'un tarif variable (au pourcentage %) : pour les hôtels de tourisme non classés, les meublés de tourisme non classés, les résidences de tourisme non classées, et les villages de vacances non classés.

Le tarif variable correspond à **3.00%** du coût HT par personne de la nuitée(1) plafonné à **0.70€**. Le montant de taxe de séjour à percevoir auprès des personnes assujetties et non exonérées qui séjournent à titre onéreux correspond au produit du nombre de nuitées effectuées par ce tarif.

(1) Coût HT par personne de la nuitée = Prix de l'hébergement HT pour le séjour / Nombre de nuits du séjour / Nombre d'occupants

[Voir l'article L 2333-33 du CGCT](#)

[Déconnexion](#)[Coordonnées](#)[Mes hébergements](#)[Déclarer](#)[Mes anciennes déclarations](#)[Mes états](#)

Vous avez effectué 1 déclaration - Nous affichons seulement les 12 dernières déclarations

Mode	Description	Adresse	Date déclaration	Période de déclaration	Montant	Modifier	Reçu
Réel	CHEZ FAN : CHEZ LA FELICIE	le Bourg	08/03/2019	1er Trimestre 2019	108.00 €		

[SIGNALER
UNE ERREUR](#)

AGGLO PAYS D'ISSOIRE
7 ter Boulevard André Malraux
63504 ISSOIRE

Assistante technique : 05 55 23 15 81
support@consonanceweb.com

[Déconnexion](#)[Coordonnées](#)[Mes hébergements](#)[Déclarer](#)[Mes anciennes déclarations](#)[Mes états](#)

Période	Total	Reste à régler	Télécharger Récapitulatif	Païement
1er Trimestre 2019	108,00 €	108,00 €		Païement en ligne
Total Général	108,00 €			

SIGNALER
UNE ERREUR



AGGLO PAYS D'ISSOIRE
7 ter Boulevard André Malraux
63504 ISSOIRE

Assistante technique : 05 55 23 15 81
support@consonanceweb.com

[Déconnexion](#)[Coordonnées](#)[Mes hébergements](#)[Déclarer](#)[Mes anciennes déclarations](#)[Mes états](#)

Récapitulatif du paiement

Paiement immédiat par Carte Bleue	
Montant de la transaction	108,00 €
Période concernée	1er Trimestre 2019

[PAIEMENT EN LIGNE](#)

AGGLO PAYS D'ISSOIRE
7 ter Boulevard André Malraux
63504 ISSOIRE

Assistante technique : 05 55 23 15 81

Bienvenue sur TIPI - Paiement en li...

Restaurer

https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/tpa.web

Rechercher

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 PAY
FIP

La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques

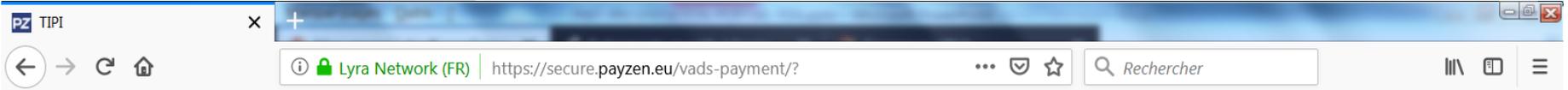
Informations sur la dette

Référence de la dette : 201900000001
Montant : 108,00€
Adresse électronique : francoise.allirol@gmail.com

Choix du mode de paiement

Payer par carte bancaire

Annuler



Collectivité : ISSOIRE

Comptable : Taxe de séjour Agglo Pays d'Issoire

Référence commande : 201900000001

E-mail : francoise.allirol@gmail.com

Montant : 108,00 EUR

L'adresse de ce site de paiement préfixée par https indique que vous êtes sur un site sécurisé et que vous pouvez régler votre achat en toute tranquillité.

Informations de la carte

Numéro de carte

 ?

Expire fin

mois année

Cryptogramme
visuel

 ?

VALIDER

Verified by
VISA

MasterCard.
SecureCode.

< Annuler le paiement